

ailleurs, l'honorable ministre n'a pas pris de mesures spéciales, en faveur de ces sociétés, de sa propre initiative. Son attitude vaut pour l'industrie textile, en général.

(Traduction)

LES USINES FORD—MISE À PIED DE
MÉCANICIENS QUALIFIÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, jeudi dernier, l'honorable député de Trinity a posé au ministre du Travail une question fondée sur une communication reçue par le ministre des Finances et dont une copie avait été envoyée au ministre du Travail. J'aimerais demander au ministre des Finances s'il a reçu cette communication par laquelle le président de la succursale 200 du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile lui signale que la société Ford congédie des mécaniciens qualifiés tandis qu'en même temps elle envoie faire réparer aux États-Unis du gros outillage, et lui demander s'il offrirait ses bons offices pour faire redresser la situation?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu une lettre en ce sens et qui me demandait de communiquer avec la société. En réponse, j'ai fait remarquer que l'exportation de machines aux fins de réfection, de reconstruction ou autres fins semblables et qui doivent revenir au Canada est une question qui relève non pas du ministère des Finances mais du ministère du Revenu national. J'ai donc transmis la lettre à mon collègue du ministère du Revenu national.

M. Argue: En l'absence de ce dernier, le ministre des Finances peut-il nous dire ce qui est arrivé ensuite, si la société a été approchée?

L'hon. M. Fleming: Il est un peu tôt pour cela. Je n'ai reçu la lettre que jeudi.

M. Argue: Non, cette lettre est parvenue la semaine passée.

L'hon. M. Fleming: J'étais à Victoria, jeudi, vendredi, samedi et dimanche derniers.

LES STUPÉFIANTS

ON EN RESTREINDRAIT LA PRODUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. McMillan (Welland): Je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question sur l'accord international visant à réglementer la distribution des stupéfiants propres à engendrer l'habitude. Le ministre nous dira-t-il quelles

sont les possibilités de restreindre la production de pareils stupéfiants aux quantités nécessaires aux besoins médicaux et scientifiques?

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné avis de sa question. Je suis porté à croire qu'on a toutes les chances de restreindre la production des stupéfiants aux besoins des domaines précisés dans l'accord que les Nations Unies ont adopté vendredi, puisque tel était le but qu'on envisageait en convoquant les nombreux pays en cause. La valeur de l'accord dépendra de la sincérité que les pays signataires mettront à imposer des restrictions à l'intérieur de leurs frontières respectives.

Je suis heureux de l'occasion que me fournit l'honorable député de reconnaître ici le précieux concours qu'a apporté à la mise au point de l'accord M. R. E. Curran, de mon ministère, qui a dirigé la délégation canadienne et présidé le comité de rédaction.

LES PUBLICATIONS

DÉCLARATION AU SUJET DE LA VENTE DU
«STANDARD» D'ELLIOT-LAKE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Kootenay-Ouest a posé hier une question au sujet de la vente du *Standard* d'Elliot-Lake. On m'informe que, du côté Thomson, les négociations en vue de cet achat ont commencé il y a trois ans. Il n'y a donc pas de relation avec la situation actuelle.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN—ON
DEMANDE QUE LES TRAVAUX DE REMISE
EN ÉTAT SOIENT EXÉCUTÉS AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, hier le député de Port-Arthur s'est enquis au sujet d'une nouvelle parue dans les journaux à propos de travaux majeurs de remise en état que les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien font exécuter à l'étranger. On a dit que les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont fait exécuter certains de leurs travaux de remise en état en Grande-Bretagne. La compagnie des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien est une société privée qui doit soutenir directement la concurrence des transporteurs étrangers sur les parcours internationaux. Je sais que cette société, qui a son siège au Canada,